

SECRETARIAT FÉDÉRAL N° 4 DES 11 ET 22 MAI 2026

Participants

Jean GRACIA – Frank BIGNET – Frédéric BURLETT – Claudine DA SILVA-RÉMOND
Christophe HALLEUMIEUX – Emmanuelle JAEGER – Serge MOTTIER – Nicolas PARÉSY
Béatrice PFAËNDER – Jérôme VILLON

CARNET DE FAMILLE

Décès

- **Joël JOLLIT**, Coureur de marathons reconverti en dirigeant, il a exercé de nombreuses responsabilités : Président de la ligue Poitou-Charentes et vice-président de la LANA. Il a consacré sa vie à l'athlétisme avec rigueur et passion.
- **Gabriel ERCKELBOUT**, Figure majeure de la FFA dès les années 1980, il en fut Trésorier général puis membre du comité cross et route de l'IAAF. Il est salué par tous pour son sérieux et son engagement.

La famille de l'Athlétisme s'associe aux familles en deuil et leur présente ses très sincères condoléances.

DIFFUSIONS FFA

BUREAU FÉDÉRAL

- PV BF n° 4 du 2 avril 2026
- PV BF n° 5 du 7 mai 2026

COMIT DIRECTEUR

- PV CD n° 1 des 30 et 31 janvier 2026
- PV CD n° 2 des 27 et 28 mars 2026

SECRETARIAT FÉDÉRAL

- PV SF n° 3 des 13 et 27 avril 2026

CIRCULAIRES FFA

- Circulaire n° 16 du 29 avril 2026 Opérations de rentrée
- Circulaire n° 17 du 14 mai 2026 Participez au Kid's Athletics Day 2026 avec la FFA World Athletics !
- Circulaire n° 18 du 18 mai 2026 Campagne de certification des comptes SI-FFA
- Circulaire n° 19 du 21 mai 2026 Appel à candidature pour l'organisation des championnats de France de niveau 2 & 3 - saison 2026-2027

PV DES COMITÉS - COMMISSIONS NATIONALES

- | | | |
|--|-----|----------------------------|
| ➤ Commission des Officiels Techniques | COT | PV n° 1 du 7 février 2026 |
| ➤ Commission des Officiels Techniques | COT | PV n° 2 du 18 mars 2026 |
| ➤ Comité Éthique et Déontologie | CED | PV n° 2 du 23 février 2026 |
| ➤ Comité Éthique et Déontologie | CED | PV n° 3 du 23 mars 2026 |
| ➤ Commission des Statuts et Règlements | CSR | PV n° 2 du 5 mars 2026 |
| ➤ Commission des Statuts et Règlements | CSR | PV n° 3 du 9 avril 2026 |
| ➤ Commission Nationale du Running | CNR | PV n° 3 du 21 avril 2026 |
| ➤ Commission Nationale des Jeunes | CNJ | PV n° 1 du 12 mars 2026 |
| ➤ Commission des Agents Sportifs | CAS | PV n° 1 du 24 mars 2026 |

➤	Commission Nationale Athlé Forme Santé CNAFS		PV n° 4 du 20 mars 2026
➤	Commission Outre-Mer	COM	PV n° 1 du 20 avril 2026
➤	Commission des Equipements Sportifs	CES	PV n° 1 du 21 mars 2026
➤	Comité de Prévention du Dopage	CPD	PV n° 1 du 12 janvier 2026
➤	Comité de Prévention du Dopage	CPD	PV n° 2 du 10 mars 2026
➤	Conseil National des Comités Départementaux	CNCD	PV n° 2 du 12 mai 2026

PV DE RÉUNION DES INSTANCES DIRIGEANTES DE LIGUES OU DE COMITÉS

➤	Ligue d'Athlétisme de Bourgogne Franche-Comté		PV AG du 11 avril 2026
➤	Ligue d'Athlétisme de Bretagne		PV BE du 12 mars 2026
➤	Ligue d'Athlétisme du Centre Val-de-Loire		PV BE du 18 mai 2026
➤	Ligue d'Athlétisme de Nouvelle-Aquitaine		PV CD du 3 mars 2026
➤	Ligue d'Athlétisme de Nouvelle-Aquitaine		PV CD du 16 mars 2026
➤	Ligue d'Athlétisme de Nouvelle-Aquitaine		PV BE du 5 mai 2026
➤	Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire		PV BE du 26 janvier 2026
➤	Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire		PV BE du 10 février 2026
➤	Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire		PV CD du 21 février 2026
➤	Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire		PV BE du 9 mars 2026
➤	Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire		PV BE du 20 avril 2026

TABLEAU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA CES FFA – EN MAI 2026

Décisions prises après visite périodique

I-F 93011 NOISY LE GRAND Stade Alain Mimoun NATIONAL
CE

N 37009 TOURS Stade de Grandmont NATIONAL PARTIEL

Installations non neuves mais inconnues de la FFA

I-F 94043 CRETEIL Stade Schweitzer ESPACE D'INITIATION

Décisions prises après travaux

N-
A 24012 PÉRIGUEUX Stade Marie-José Pérec RÉGIONAL PARTIEL
Disque non valide

P-L 72025 BONNETABLE CS Nonna Debonne DÉPARTEMENTAL PARTIEL

ni steeple, ni perche, aucun lancer

BF
C 58005 NEVERS Stade Leo Lagrange NATIONAL

AR
A 74002 ANNECY Parc des Sports NATIONAL

I-F 77005 DAMMARTIN EN
GOELE Stade Jesse Owens DÉPARTEMENTAL PARTIEL
sans lancers longs

I-F 95070 SAINT BRICE Plateau André Luder DÉPARTEMENTAL PARTIEL
ni steeple, ni perche, ni lancers
longs

Modifications suite à des informations nouvelles

OC
C 31014 REVEL Stade Municipal ESPACES D'INITIATION

I-F 77034 MONTEREAU Stade Jean Bouin RÉGIONAL PARTIEL

sans disque ni marteau

P-L	44023	BLAIN	Stade Colette Besson	RÉGIONAL
I-F	77012	NEMOURS	Stade intercommunal	RÉGIONAL

Installations mises en non valide pour travaux qui débutent

G-				
E	10007	TROYES (°)	Salle Marcel Hermant	
NO			Stade Jacques Le	
R	76003	FÉCAMP	Dantec	
N-				
A	79006	NIORT	Stade R. Gaillard	
W				Décision prise par le MO de ne plus solliciter la certification
A	91002	BONDOUFLE	WA	

DOSSIERS DU SECRÉTARIAT FÉDÉRAL (SF)

➤ **RÉUNIONS**

SF du 11 mai 2026

- Emmanuelle JAEGER coordonne le Megothon avec Pierre-Ambroise BOSSE
- La Présidente déléguée évoque la mixité des remettants lors des cérémonies protocolaires
- Honorabilité des encadrants sur le SI-FFA : circulaire aux clubs
- Clubs de moins de 5 licenciés : courrier personnalisé avec une date butoir au 30 juin pour radiation le 1^{er} juillet.

SF du 22 mai 2026

- Organisation du suivi des décisions prises en Secrétariat fédéral, Bureau fédéral et Comité directeur sous la forme d'un tableau WWW (quoi-qui-quand) mis à jour à chaque réunion du SF
- PV du Bureau fédéral du 7 mai : ajouts/modifications
- Organisation du Comité directeur des 28-29 mai 2026
 - o Présentation des candidatures
 - o Visioconférence lors des réunions du Comité directeur : les personnes ne peuvent intervenir et doivent donner leur pouvoir.
 - o Invitation des présidents des ligues Outre-mer : demande de Huguette RENÉ.
- Informations sur la situation fiscale FFA par Frédéric BURLETT
- Commission nationale de marche
 - o Sujet de la marche nordique ; sujet d'un match international de MN
 - o Sujet du salarié attaché à la commission

TABLEAU DES LICENCES AU 22 MAI 2026



ETAT DES LICENCES (PAR LIGUE)

A: Date de référence N-1 : 22/05/2025

B : Date de la fin Saison :31/08/2025

C : Date de Référence :22/05/2026

	A	B	C	C/B %	C/A %
40 ARA	36227	36299	36621	100.89%	101.09%
41 BFC	12151	12170	12664	104.06%	104.22%
42 BRE	20917	20959	21074	100.55%	100.75%
43 CEN	12772	12792	12678	99.11%	99.26%
44 COR	1691	1697	1983	116.85%	117.27%
45 G-E	25525	25574	25883	101.21%	101.40%
46 H-F	27886	27942	29125	104.23%	104.44%
47 I-F	56210	56323	56236	99.85%	100.05%
48 NOR	18832	18869	19966	105.81%	106.02%
49 N-A	30343	30400	31502	103.63%	103.82%
50 OCC	26063	26116	26631	101.97%	102.18%
51 P-L	27599	27617	28861	104.50%	104.57%
52 PCA	24098	24156	25143	104.09%	104.34%
53 C-T	103	103	115	111.65%	111.65%
54 GUA	3031	3040	3122	102.70%	103.00%
55 GUY	950	950	975	102.63%	102.63%
56 MAR	2838	2853	2758	96.67%	97.18%
57 MAY	303	318	293	92.14%	96.70%
58 N-C	912	998	953	95.49%	104.50%
59 P-F	943	1009	912	90.39%	96.71%
60 REU	6334	6376	6279	98.48%	99.13%
61 W-F	83	96	74	77.08%	89.16%
	335811	336657	343848	102.14%	102.39%

RAPPORT DE DÉPLACEMENT
MATCH INTERNATIONAL DE MARCHÉ PAR ÉQUIPE
8 mai 2026 – Podebrady (République Tchèque)

Cheffe de délégation **Maryse BRETON**

Rubriques	+++	++	+	-	Remarques
Déplacement					<p>L'arrivée sur site la veille de l'épreuve à 18h n'a pas permis au staff de participer à la réunion technique ni à la présentation du parcours organisées par l'équipe encadrante de l'événement.</p> <p>Un incident de surbooking a contraint Martial FESSELIÉ à rester à Paris lors du départ initialement prévu. En conséquence, son arrivée sur site n'a pu avoir lieu qu'à 22h, soit après les activités pré-course programmée. Cette situation a empêché l'intéressé de participer à la réunion d'équipe, étape pourtant essentielle à la coordination opérationnelle et à la transmission des consignes techniques.</p>
Hébergement					<p>Lorsque je me suis présentée à la table de retrait des dossards, un membre de l'organisation m'a informé que la facture d'hébergement, d'un montant de 2 730 €, n'avait pas été réglée. Il nous a été demandé de procéder au paiement au plus tard le lendemain matin. Face à cette situation, j'ai dû contacter le trésorier, Frédéric BURLETT, afin de régulariser rapidement le dossier et éviter tout blocage administratif.</p> <p>Les conditions d'hébergement étaient très satisfaisantes. L'hôtel se trouvait au pied du parcours de marche. Il serait également souhaitable, pour les prochains déplacements, de prévoir une chambre spécifiquement dédiée au kinésithérapeute.</p> <p>Cette organisation éviterait de contraindre la personne partageant cette chambre à devoir patienter à l'extérieur durant les soins, et garantirait un cadre de travail plus adapté.</p>
Restauration					<p>La prestation hôtelière a été pleinement satisfaisante. L'établissement a notamment mis à disposition des sacs petit-déjeuner, permettant d'assurer le départ vers l'aéroport dès 6h15 dans de bonnes conditions.</p>
Ambiance générale					<p>L'ambiance générale au sein de la délégation a été très positive. Les jeunes athlètes ont pleinement évolué aux côtés des seniors, favorisant une cohésion intergénérationnelle appréciée et un esprit d'équipe renforcé.</p>
Esprit d'équipe					<p>Très bon. Tous les athlètes se sont encouragés mutuellement. Tous présents autour du parcours.</p>

Conditions sportives					Excellent parcours dans un parc ombragé et plat comme habituellement à Podebrady.
Résultats (lien)					Voir site fédéral <ul style="list-style-type: none"> • En individuel seconde place pour Clément RABREAU • Première place par équipe en Seniors Masculins • Seconde place par équipe en U20F U20M Senior F

Conclusion

La présence d'un **seul kinésithérapeute** et l'absence totale de médecin ont généré de réelles difficultés, tant en matière de prise en charge potentielle d'un incident médical que dans la gestion opérationnelle des ravitaillements. Pour pallier ce déficit d'encadrement, un dispositif de soutien a dû être improvisé avec les **athlètes U20**, mobilisés pour assister le kinésithérapeute après leurs propres épreuves. Cependant, leurs **cérémonies protocolaires**, programmées durant le déroulement du semi-marathon féminin, ont rendu ce système rapidement insuffisant. Il a donc été nécessaire de solliciter un membre de l'Équipe Technique Nationale restreinte afin d'assurer la continuité du dispositif après le départ des U20. Dans ce contexte, **Pascal LABIZE** a dû gérer plusieurs situations délicates, en veillant constamment à préserver les besoins des athlètes. Malgré son engagement, certains **points de ravitaillement n'ont pas pu être assurés**, conséquence directe du manque d'effectifs qualifiés sur le terrain.

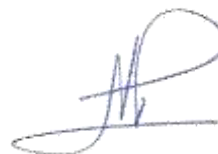
Les athlètes ont signalé que les équipements fournis correspondaient à **une collection ancienne**, ce qui a suscité des interrogations quant à l'égalité de traitement entre disciplines.

Concernant ma demande d'avance sur frais, le virement n'a été crédité sur mon compte que le lundi, à mon retour de mission. Il serait souhaitable, pour les prochains déplacements, **d'anticiper davantage ces versements**.

En conclusion, les athlètes ont fait preuve d'un **comportement exemplaire** tout au long du déplacement. Leur **engagement** et leur **réceptivité** aux consignes transmises par l'encadrement ont largement contribué au bon déroulement de la mission.



Maryse BRETON
CHEFFE DE DÉLÉGATION



Nicolas PARÉSY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL